
**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2021-I0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 24 mars 2021

Nombre de membre du comité de direction : 19

Nombre de membre présenté ou représenté : 14

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame MARTIN

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (4) Madame MARTIN, Messieurs AEBISCHER, ANTOINE, LUY représenté par Madame TEPPE-ROGUET.

Présent en visio-conférence sans droit de vote : (1) Monsieur MEHDI

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Madame VULLIET, Messieurs DE VIRY, LECAQUE.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Mesdames BUSSAT, COUCHOURON, Messieurs BERTRAND, DANNECKER, TOUTAIN, MOUCHET, VINCI.

Suppléant présent sans droit de vote (1) : Monsieur BARONNET.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mme INCANDELA Directrice, Mme MERCIER Assistante de direction/rh

Invités présents : Ensemble de l'équipe de l'Office de Tourisme des Monts de Genève.

OBJET : Budget primitif 2021

Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le vote du budget est une attribution du Comité de direction

Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC soit présenté par le Président au Comité de direction,

Vu les articles L 133-7, L133-8 du code du tourisme,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme, indiquant que la préparation du budget de l'Office de Tourisme en EPIC par le directeur est alignée sur les dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux collectivités, à savoir les articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312- 1,

Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme qui prévoit que le budget de l'Office de Tourisme en EPIC est adopté par délibération du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants) et non plus le 15 novembre de l'année précédente ;

Monsieur ANTOINE, Président, exposera au Comité de direction le budget primitif de l'EPIC, par chapitre.

Ce budget a été préparé, conformément aux statuts, par Carole INCANDELA, Directrice,

Considérant que le budget primitif 2021 sera présenté lors du Comité de direction,

Le Budget présenté est équilibré en recettes et dépenses:

Pour la section d'exploitation, à 1 196 932,86 €.

Pour la section d'investissement, à 72 368,09 €.

Au vu de cet exposé le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2021 des Monts de Genève, annexé à la présente délibération,

DONNE à l'unanimité délégation à la Directrice pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne gestion de ce budget.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 24 mars 2021

affiché ou notifié le 24 mars 2021

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.



Le président
Monsieur P. ANTOINE P.I.C.



ANNEXE – BUDGET PRIMITIF 2021

SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES D'EXPLOITATION	BP 2021	RECETTES D'EXPLOITATION	BP 2021
CHAPITRE 011 Charges à caractère général	427 913,96 €	CHAPITRE 002 Excédents antérieurs reportés	261 671,83 €
Total 60	25 000,00 €	CHAPITRE 60 Achats et variation de stocks	- €
Total 61	127 311,38 €	CHAPITRE 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	87 683,00 €
Total 62	275 602,58 €	CHAPITRE 74 Subvention d'exploitation	374 000,00 €
CHAPITRE 012 Charges de personnels	708 000,00 €	CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante	473 578,03 €
CHAPITRE 65 autres charges de gestion courante	15 118,90 €	CHAPITRE 77 Produits exceptionnels	- €
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	5 000,00 €	CHAPITRE 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
CHAPITRE 022 Dépense imprévues	5 000,00 €		
CHAPITRE 68 Dotations aux amortissements et aux provisions	35 900,00 €		
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 196 932,86 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 196 932,86 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2021
CHAPITRE 001 Solde d'exécution de la sect. d'INV reporté	- €	CHAPITRE 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles	49 242,42 €	CHAPITRE 021 - Virement de la section d'exploitation	36 468,09 €
CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles	23 125,67 €	CHAPITRE 10 Dotations fonds divers et réserves	- €
CHAPITRE 27 autres immobilisations financières	- €	CHAPITRE 13 Subventions d'investissement	- €
CHAPITRE 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	CHAPITRE 27 Autres immobilisations financières	- €
		CHAPITRE 28 Amortissements des immobilisations	35 900,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	72 368,09 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	72 368,09 €

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE
Bureau de l'Organisation Administrative
29 MARS 2021
ARRIVÉE 8